

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission de gestion chargée d'étudier le préavis N° 1/2025 relatif aux comptes 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du Conseil intercommunal SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 4 juin 2025 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Les membres de la Commission de Gestion présents sont :

M. Martial Besson, Commune de Vinzel
M. Daniel Bovy, Commune de Gilly
M. Christian Hay, Commune de Rolle
M. Kurt Sanidh Müller, Commune de Dully

Est excusée :

Mme Isabelle Gachet, Commune de Luins

Le SIDERE est représenté par :

M. François Delafoge, président du CoDir
M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir
Mme Maud Bauduret, cheffe de service
Mme Catherine Borer, boursière

La Commission de gestion a procédé à un examen critique du préavis Numéro 1 et interrogé en détail les représentants du Comité de direction sur leur gestion. La nouvelle numérotation des préavis -par année, au lieu d'une numérotation durant la législature- est en relation avec l'introduction de MCH2 et de la nouvelle comptabilité.

La Commission de gestion relève les importants points suivants :

- L'année 2024 est une année de transition. Non seulement le rapport sur les comptes a une présentation légèrement modifiée, mais aussi le SIDERE est maintenant dirigé par notre compétente nouvelle cheffe de service.

- Année de transition, dans la mesure où les investissements de la première période du SIDERE de 12 ans ont été nombreux et ont porté l'état de notre réseau et nos infrastructures en général, à un très bon niveau. Les futurs exercices comporteront un accent significatif sur l'entretien de l'outil de travail du SIDERE.

1. Préambule

Les comptes arrêtés au 31.12.2024 ont été vérifiés par l'organe de révision officiel, la Fiduciaire Heller SA à Nyon qui a effectué un contrôle succinct conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom)

La fiduciaire conclut dans son rapport de review (à distinguer d'un audit) du 8 mai 2025 que les comptes annuels sont conformes à la législation cantonale et aux statuts du SIDERE.

D'une façon générale, la Commission de gestion souhaite qu'à l'avenir les grandes différences entre les comptes sous revue, et le budget et/ou l'année précédente, soient expliquées avec plus de détails.

2. Bilan au 31.12.2024

L'actif du bilan représente l'ensemble du patrimoine que possède le SIDERE. La diminution par rapport au 31.12.2023 est de CHF 976'458,73.

La diminution du disponible (compte 910) résulte de travaux plus importants que prévu pour le réservoir du Château ; à fin 2023, ce compte était anormalement élevé (comparé aux exercices précédents) -il était notamment impacté par l'entrée de deux nouvelles ATF.

3. Fonds de réserve

Selon MCH2, certains investissements devront être amortis sur une période plus longue (60 ans). Les investissements dont les préavis ont été approuvés antérieurement ne sont pas concernés par cette nouvelle règle. Par ailleurs les quelques fonds de réserve dont le SIDERE dispose pourront persister.

4. Informatique (802.3151)

Le Commission de gestion s'est fait expliquer comment le Comité directeur entend protéger nos systèmes d'information contre les cyberattaques. Pour l'essentiel, le SIDERE recourt à deux prestataires, l'un pour la bureautique, l'autre pour l'ensemble de la télégestion.

5. Bouton sécheresse (810.3144.04)

La Commission de gestion apprend qu'il s'agit d'une solution permettant d'anticiper une crête de consommation alors que les réservoirs n'ont pas encore atteint leur niveau critique. Il devrait en résulter à l'avenir un lissage des besoins de pompage.

6. Prestations de service (810.3185.01)

Année de transition dans ce domaine également. Plutôt que de recourir systématiquement à la société Herter & Wiesmann, comme jusqu'ici, le SIDERE entend internaliser la gestion de certains projets, et pour le surplus mettre les prestataires en concurrence.

7. Prélèvement sur fonds de réserve pour travaux futurs (810.4809)

Ce fonds de réserve sert à absorber les parfois importantes variations de résultats du SIDERE. Le tableau ci-dessous donne une idée de son utilisation entre 2020 et 2024.

Variations du compte 810.4809 à la fin des exercices et solde du fonds de réserve 9280 à la même date					
31.12.	2020	2021	2022	2023	2024
Compte 810.4809	1'411'774,49	0*	0**	724'139,38	532'497,72***
Compte 9280	2'670'737,05	2'857'282,97	4'222'457,09	3'498'317,54	2'965'2819,82

* en 2021, travaux non-effectués (863'902,73), augmentation des taxes de raccordements (629'074,55) et supplément de vente d'eau (100'000,00) ont permis de pas faire usage de ce fonds.

** augmentation des taxes de raccordement (2'070'236,60) et supplément de vente d'eau (210'000,00) ont permis de ne pas faire usage de ce fonds.

*** Les dépenses d'entretien ont été réduites pour modérer la ponction dans ce fonds.

La Commission de gestion attend du Comité directeur de venir à l'heure du budget 2026 avec des propositions de stabilisation des résultats du SIDERE.

8. Conclusions

La Commission de gestion remercie le Comité de direction pour sa gestion et la prise en compte des remarques émises ces dernières années. A l'unanimité de ses membres présents, elle a l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 1/2025 du Comité de direction, relatif aux comptes 2024 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant qu'il est régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- D'adopter les comptes de l'exercice comptable 2024 tels que présentés, soit
 - Le bilan au 31.12.2024 ;
 - Le compte de fonctionnement au 31.12.2024 ;
- De donner décharge au Comité de direction, à la boursière et à la Commission de gestion pour l'exercice 2024 ;
- D'accepter le Rapport d'activité du Comité de Direction pour l'année 2024.

Fait à Rolle, le 5 juin 2024

Pour la Commission de gestion


Martial Besson


Kurt Sanidh Müller


Daniel Bovy


Christian Hay

